

CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu succinct de la Séance Ordinaire du 23 octobre 2019

Membres présents : Bruno FARINE, Marie-Bénédicte BRUN, Chantal BIGET, Véronique REGNAULT, Frédéric COLLARD, Pascal DELAUNAY, Cédric PICART, Solène VAILLOT, et Gilles ALLAIN.

Le Conseil Municipal,

- **PREND** une délibération pour attribuer une indemnité de conseil au nouveau Trésorier de Troyes Agglomération ;
- **PREND** une délibération, après avis favorable du comité technique, pour la mise en place de l'action sociale obligatoire pour le personnel communal ;
- **PREND** connaissance d'un évènement qui s'est déroulé à l'école fin septembre lors duquel un père s'est introduit sans autorisation préalable pour récupérer son enfant pendant les horaires scolaires. A cette occasion, l'inspection d'académie a rappelé que l'école devrait être fermée par un portail haut. Afin de se prémunir autant que possible de ce genre d'évènements, un premier devis a été demandé. Deux autres entreprises vont être contactées ;
- **ACCEPTE** les avenants aux marchés de travaux sur la salle communale ;
- **ACCEPTE** la rénovation de la toiture de la salle communale et **CHOISIT** le devis de la Société Auboise du Bâtiment dont le coût est le moins élevé pour effectuer ce remplacement ;
- **ACCEPTE** le remplacement du bardage sur le pignon des salles annexes du presbytère par la Société Auboise du Bâtiment ;
- **ACCEPTE** le devis de la Métallerie Vinot pour la pose d'une grille à l'entrée de l'église, après examen du croquis fourni par l'artisan ;
- **PREND** une délibération pour :
 - ajouter la somme de 5 200 € à l'article 21318 « Autres bâtiments publics » chapitre 21 afin de pouvoir régler la pose de la grille à l'entrée de l'église et la pose d'un portail à l'entrée de la cour de l'école lorsque le devis sera choisi ;
 - retrancher la somme de 5 200 € au chapitre 020 « Dépenses imprévues ».

Questions diverses :

- *Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un groupe d'agriculteurs locaux va créer une unité de méthanisation à Villemereuil. Celle-ci n'est pas soumise à enquête publique mais uniquement à déclaration. Ils prennent néanmoins l'initiative de rencontrer les conseils municipaux de Villemereuil, Moussey, et Isle Aumont.*
- *Monsieur le Maire donne lecture du courrier adressé par le Pétanque Club Moussey pour demander une augmentation du nombre de terrains de pétanque, un éclairage des ces terrains, et une électrification du lavoir. Il va être proposé une rencontre entre les membres du club et les conseillers municipaux.*

- *Madame la 2^{ème} Adjointe signale que les effectifs scolaires ayant augmenté, il n'y a plus, à son sens, assez de personnel au SIVOS pour la surveillance des élèves.*

Le Maire, Bruno FARINE.